

Mécanisme de calcul des salaires en maison de repos

 8 h  176,00 €

Public

Directeurs et responsables de maison de repos

Objectifs

Cette formation vise à permettre aux directeurs de maison de repos de comprendre et d'appliquer correctement les règles de calcul des salaires, des primes et des indemnités pour les travailleurs dans le secteur des maisons de repos, ainsi que de connaître les aides à l'emploi disponibles.

Cela leur permettra de gérer efficacement la rémunération des travailleurs dans leur établissement tout en se conformant à la législation en vigueur.

1/Le calcul du salaire mensuel

- Salaire brut de base (barèmes ou hors barèmes), allocation foyer résidence, prime de fonction, prime MRS, prime RTT
- Cotisations sociales : taux travailleur ordinaire, taux travailleur sous contrat d'étudiant, bonus à l'emploi, réduction structurelle, impulsion 55 +
- Précompte professionnel : taux, enfant à charge, conjoint à charge
- Saisie et cession sur salaire : règles de calcul
- Les avantages : frais de déplacement (règles de base et impact fiscal), chèques repas (quote-part personnelle et quote-part patronale), frais propres à l'employeur

2/Le calcul du double pécule de vacances

3/Le calcul de la prime de fin d'année

4/Spécificités : indemnisation en cas de maladie, les aides à l'emploi dans le secteur non marchand

Informations pratiques

> Droit d'inscription

176,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

 Liège

> Le 26 mars 2024
De 8h30 à 17h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Reconnaissance**

Cette formation est agréée par la COCOM.

Elle est également agréée journée de formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l' AVIQ de la Région wallonne, Département des Aînés et de la Famille.

Mécanisme de calcul des salaires - Le mardi 26 mars 2024, Liège


Organisation

Le prix comprend le support de cours ainsi qu'un accueil café et un repas sandwich.

Renseignements

04/229.84.20

€ 176,00 € ou 7 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le mardi 26 mars 2024

Horaire
De 8h30 à 17h30

 **Liège, Sainte Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur
Guy POWO, consultant RH et droit social